

ACTES PONTIFICAUX

N° 5

Autour du CONSISTOIRE PIE XII



MESSAGE DE NOËL

24 décembre 1945

ALLOCUTION AU CONSISTOIRE SECRET

18 février 1946

AUX NOUVEAUX CARDINAUX

20 février 1946

AU CORPS DIPLOMATIQUE

25 février 1946

ACTES PONTIFICAUX



1. Encyclique « *Vix pervenit* » sur les contrats (Benoît XIV);

Encyclique « *Acerbo nimis* » sur l'enseignement de la doctrine chrétienne (Pie X).

2. Action féminine:

Apostolat de la jeune fille; Devoirs de l'ouvrière; Obligations de la femme dans la vie sociale et politique (Allocutions de Pie XII).

3. Syndicats et œuvres économique-sociales:

Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII.

4. Le Règne du Christ (Pie X);

Encyclique « *E supremi apostolatus* » sur la restauration dans le Christ;

Encyclique « *Il fermo proposito* » sur l'Action catholique.

5. Autour du Consistoire (Pie XII)

Message de Noël;

Allocution au Consistoire secret;

Allocution aux nouveaux cardinaux;

Allocution au corps diplomatique.



Nous avons cru bon de publier aussitôt, avant quelques écrits et discours précédents qui ne paraîtront que plus tard, les allocutions prononcées par S. S. Pie XII à l'occasion du Consistoire : le Message de Noël d'abord où le Souverain Pontife annonce cet important événement, puis les trois allocutions auxquelles celui-ci donna lieu.

Ces discours forment un tout. Et, à cause de leur actualité, plusieurs de nos abonnés en souhaitaient la publication immédiate. Nous espérons que la plupart seront heureux de cette décision, le texte paru jusqu'ici dans les journaux n'étant qu'une traduction de la version anglaise.

Nous croyons opportun d'ajouter que le nombre de nos abonnés est encore trop restreint. Il ne nous permet pas de couvrir les frais de cette nouvelle collection. A ceux qui la jugent utile de nous apporter leur concours. Que chacun nous trouve un nouvel abonné et la publication pourra se maintenir. Il nous reste assez de numéros en réserve pour fournir aux nouveaux abonnés des séries complètes.

BX
850
A28
no 5
1946

Prix: 15 sous

ACTES PONTIFICAUX

N° 5

AUTOUR DU CONSISTOIRE

Pie XII

Message de Noël

*Allocution au Sacré Collège*¹

(24 DÉCEMBRE 1945)

Les six dernières années, nous tous, vénérables frères et très chers fils, nous avons dû éprouver, en cette veille de la Nativité du Seigneur, l'amer contraste entre les sentiments de sainte allégresse, d'union intime et fraternelle dans le service du Seigneur, que la chère fête de Noël fait naître dans les âmes, et les tristes rancunes et les désirs de vengeance qui dominaient dans le monde; entre les suaves accents du *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus* et les voix discordantes de la haine dans le fracas d'une guerre fratricide; entre la douce clarté de Bethléem et la lueur sinistre des incendies; entre l'aimable splendeur qui rayonne du visage du céleste Enfant et le signe de Caïn, marqué pour longtemps encore sur le front de notre siècle.

Aussi, quel soupir de soulagement sortit de toutes nos poitrines, à la nouvelle que le sanglant conflit avait pris fin, d'abord en Europe, ensuite en Asie! Que de ferventes supplications étaient montées durant ces longues années de lutte vers le trône du Très-Haut, pour qu'il abrégât les jours d'affliction, qu'il arrêât la main des anges qui portaient les vases de la colère de Dieu pour les péchés du monde! Maintenant, pour la première fois, la famille humaine célébrera de nouveau, grâce à la misé-

1. L'allocution ci-dessus a été prononcée en langue italienne en réponse aux vœux du Sacré Collège, présentés par son doyen, S. Ém. le cardinal Granito Pignatelli di Belmonte. Le Pape y donne le commentaire autorisé de la création au prochain Consistoire (18 février 1946) de trente-deux cardinaux dont les noms ont été publiés dans une édition spéciale (23 décembre 1945) de l'*Osservatore Romano*. Le discours du Pape a été radiodiffusé.

ricorde divine, la fête de Noël, sans que l'effroi de la guerre sur terre, sur mer et surtout dans l'air, vienne remplir tant de cœurs de crainte et d'angoisse mortelle. Que pour un tel changement de situation, d'humbles actions de grâces soient rendues par nous tous au Seigneur tout-puissant!

La paix de la terre? La vraie paix? Non, mais seulement l'« après-guerre », expression douloureuse et trop significative! Que de temps il faudra pour guérir le malaise matériel et moral, que d'efforts pour cicatriser tant de plaies! Hier, on a semé sur d'immenses territoires les destructions, les malheurs, les misères; et aujourd'hui qu'il s'agit de reconstruire, les hommes commencent à peine à se rendre compte de ce qu'il faudra de perspicacité et de prudence, de rectitude et de bonne volonté pour ramener le monde des dévastations et des ruines physiques et spirituelles, au droit, à l'ordre et à la paix.

C'est pourquoi ce Noël reste encore un temps d'attente, d'espérance et de prière au Fils de Dieu fait homme, afin que Lui, « le Roi pacifique... dont toute la terre désire l'apparition ¹ », donne au monde sa paix.

Le prochain Consistoire

Comme on l'a déjà annoncé — pour la première fois depuis que le Seigneur, malgré Notre indignité, a voulu Nous élever au souverain pontificat, — Nous en viendrons, s'il plaît à Dieu, à la création de nouveaux membres du Sacré Collège. Dans Notre discours de Noël de l'an dernier, Nous avons fait allusion aux graves et multiples difficultés qui Nous avaient malheureusement empêché jusque-là de pourvoir aux nombreuses vacances douloureusement produites dans la Curie romaine. Il Nous sera donc d'autant plus agréable de Nous voir prochainement entouré ici d'un nombre si considérable de nouveaux cardinaux, qui, pour leurs insignes vertus et pour leurs mérites signalés, Nous ont semblé particulièrement dignes d'être élevés à la pourpre sacrée! Cet événement exceptionnel mérite, à Notre avis, d'être illustré de quelques considérations particulières.

Nous remarquerons avant tout que, par cette promotion, le Sacré Collège sera au complet. On sait que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Sixte V publia à ce sujet la Constitution *Postquam verus*, du 3 décembre 1586; après avoir fait observer

1. Ant. I des premières Vêpres de la Nativité de Notre-Seigneur.

que dans les temps anciens le Sacré Collège avait été trop restreint et au contraire trop nombreux dans les temps plus récents, il fixait à soixante-dix le nombre des cardinaux, à la ressemblance des soixante-dix anciens d'Israël¹, et il interdisait par des clauses très sévères de le dépasser pour quelque motif que ce fût, même le plus urgent. Sans doute, les Pontifes romains, ses successeurs, ne seraient pas liés par cette disposition s'ils jugeaient opportun de l'augmenter ou de le diminuer; toutefois, il n'apparaît pas que jamais aucun d'entre eux ait dérogé à cette loi, qui a même été explicitement confirmée dans le canon 231 du Code de droit canonique. L'effectif complet du Sacré Collège avec soixante-dix cardinaux a été assez souvent atteint durant les XVII^e et XVIII^e siècles; jamais, au contraire, durant le XIX^e siècle, ni jusqu'à ce jour durant le XX^e siècle. Pour ne citer qu'un seul exemple, Nous rappellerons le Consistoire secret du 17 mai 1706, dans lequel Clément XI voulut créer autant de cardinaux, à savoir vingt, qu'il en manquait pour compléter le nombre de soixante-dix: *creare intendimus eos omnes, nempe viginti, qui ad septuagenarium Vestrum numerum complendum in praesens desunt, Cardinales*²; et même, comme l'un des nouveaux nommés, Gabriel Filippucci, avait renoncé à cette éminente dignité, Clément XI, dans le Consistoire suivant du 7 juin de la même année, accepta cette renonciation et nomma aussitôt, à la place restée ainsi vacante, Michelange Conti, qui fut ensuite son successeur immédiat sous le nom d'Innocent XIII³. Nous avons voulu revenir à cet antique usage, et, tout en portant au complet le nombre des membres du Sacré Collège, respecter en même temps la limite posée par Sixte V. Nous regrettons que l'observation de cette limite Nous ait empêché de comprendre, dans Notre première création, bien d'autres prélats et religieux, spécialement de la Curie et du clergé de Rome, qui, surtout pour les longs services rendus au Saint-Siège, en auraient aussi été bien dignes.

Il Nous a paru d'autant plus convenable de ne pas dépasser cette limite que jamais dans un même Consistoire ne fut créé un aussi grand nombre de nouveaux cardinaux, à savoir trente-deux. Les deux plus grandes créations avaient eu lieu jusqu'ici sous les papes Léon X et Pie VII, qui, en un seul Consistoire, ont créé trente et un cardinaux: Léon X, disons-

1. Cf. *Ex.*, XXIV, 1, 9.

2. Clément XI, P. M., *Orationes consistor.*, Rome, 1722, p. 32.

3. *Op. cit.*, p. 38.

Nous, qui après avoir manifesté dans le Consistoire du 26 juin 1517 son intention de nommer vingt-sept cardinaux, dans celui du 1^{er} juillet de la même année, en créa au contraire trente et un¹, et Pie VII, qui, après son retour à Rome, se préoccupant du Sacré Collège, beaucoup diminué en nombre à cause des événements très durs de cette époque, créa également, dans le Consistoire secret du 8 mars 1816, trente et un cardinaux, dont cependant vingt et un furent publiés par lui et dix réservés *in pello*².

Une autre caractéristique de cette création sera la variété des nations auxquelles appartiennent les futurs cardinaux. Nous avons voulu que soient représentés le plus grand nombre possible d'origines et de peuples, et que le Sacré Collège soit, par conséquent, une vivante image de l'universalité de l'Église. Nous avons vu les années passées de Notre pontificat confluer dans la Ville Éternelle, malgré la guerre, ou plutôt par suite de la guerre, des hommes de toute nation et des régions les plus éloignées; maintenant que le conflit mondial a cessé, Nous aurons de même la consolation — s'il plaît au Seigneur — de voir confluer autour de Nous des membres nouveaux du Sacré Collège provenant des cinq parties du monde. Rome apparaîtra vraiment ainsi comme la Ville éternelle, la Ville universelle, la Ville tête du monde, *Caput mundi*, l'*Urbs* par excellence, la Ville dont tous sont citoyens, la Ville siège du Vicaire du Christ, vers laquelle se tournent les regards du monde catholique tout entier; et l'Italie, terre bénie qui accueille dans son sein cette Rome, n'en demeurera pas diminuée; bien plus, elle brillera aux yeux de tous les peuples comme participant à cette grandeur et à cette universalité.

L'Église catholique, dont Rome est le centre, est supranationale par son essence même. Ceci s'entend en deux sens: l'un négatif et l'autre positif. L'Église est mère, *Sancta Mater Ecclesia*, une vraie mère, la mère de toutes les nations et de tous les peuples, non moins que de tous les individus; et, précisément parce qu'elle est mère, elle n'appartient pas et elle ne peut pas appartenir exclusivement à tel ou tel peuple, ni même à un peuple plus qu'à un autre, mais à tous également. Elle est mère, et par conséquent elle n'est ni ne peut être une étrangère en aucun endroit; elle vit, ou du moins par sa nature elle doit

1. Arch. Consist. *Acta Vicecancell.*, 2 fol. 39 et 40.

2. Cf. Pii VII, *Alloc habita in Cons. Secr. die 8 martii 1816.*

vivre, dans tous les peuples. En outre, comme la mère, avec son époux et ses enfants, forme une famille, l'Église, en vertu d'une union incomparablement plus étroite, constitue, plus et mieux qu'une famille, le corps mystique du Christ. L'Église est donc supranationale, en tant qu'elle est un tout indivisible et universel.

L'Église est un tout indivisible, car le Christ, avec son Église, est indivis et indivisible. Le Christ avec son Église constitue, pour employer une pensée profonde de saint Augustin, « *totus Christus*, le Christ total¹ ». Cette intégrité du Christ, selon le saint Docteur, signifie l'unité indivisible du chef et du corps, *in plenitudine Ecclesiae*, dans cette plénitude de vie de l'Église, qui réunit tous les pays et tous les temps de l'humanité rachetée, sans exception.

Solidement fixée par une si profonde racine, l'Église, placée comme elle est au centre de l'histoire du genre humain, dans le champ agité et bouleversé des énergies divergentes et des tendances opposées, a beau se trouver en butte à tous les assauts qui menacent son indivisible intégrité; bien loin d'en être ébranlée, elle fait rayonner sans cesse sa vie propre d'intégrité et d'unité, et elle répand toujours, dans l'humanité déchirée et divisée, des forces nouvelles destinées à guérir et à unir: forces unifiantes de la grâce divine; forces de l'Esprit unificateur dont tout le monde est affamé; vérités qui gardent partout et toujours leur valeur; idéals qui partout et toujours enflamment.

Il apparaît, par là, que toute entreprise qu'on a tentée ou que l'on tente pour faire de l'Église la captive ou l'esclave de tel ou tel peuple particulier, pour la confiner dans les limites étroites d'une nation, ou encore pour la bannir, a été et est un attentat sacrilège contre le Christ total, en même temps qu'une atteinte néfaste à l'unité du genre humain. Un tel démembrement de l'intégrité de l'Église a diminué et diminue — d'autant plus gravement qu'il se prolonge davantage, — pour les peuples qui en sont les victimes, le bienfait de leur réelle et pleine vitalité.

Mais l'individualisme des nations et des États, dans les siècles derniers, n'a pas seulement cherché à blesser l'intégrité de l'Église, à affaiblir et à entraver ses forces d'union et d'unification, ces forces qui furent jadis pour une part essentielle

1. Serm. CCCXLI, c. 1, MIGNE, P. L., t. XXXIX, col. 1,493.

dans la formation de l'unité de l'Occident européen. Un libéralisme suranné voulut créer l'unité sans l'Église et contre l'Église au moyen de la culture laïque et d'un humanisme sécularisé. Ça et là, fruit de son action dissolvante, et en même temps en opposition avec lui, lui succéda le totalitarisme. En somme, quel fut, après un peu plus d'un siècle, le résultat de tous ces efforts sans et contre l'Église? La tombe de la saine liberté humaine; les organisations forcées; un monde qui, pour les brutalités et la barbarie, pour les destructions et les ruines, mais surtout pour la désunion funeste et pour le manque de sécurité, n'avait pas connu son pareil.

Dans un temps troublé comme l'est encore le nôtre, l'Église, dans son intérêt propre et dans celui de l'humanité, doit faire tout le possible pour mettre en valeur son intégrité indivisible et indivisée. Elle doit être, aujourd'hui plus que jamais, supranationale. Cet esprit doit pénétrer et imprégner son Chef visible, le Sacré Collège, toute l'activité du Saint-Siège sur qui, spécialement aujourd'hui, pèsent des devoirs importants, qui concernent non seulement le présent, mais plus encore l'avenir.

C'est ici, avant tout, une question d'esprit: il s'agit d'avoir le sens juste de cette supranationalité, et non de la mesurer ou de la déterminer suivant des proportions mathématiques ou d'après des statistiques rigoureuses sur la nationalité de chaque personne en particulier. Durant les longues périodes de temps, où, par disposition de la Providence, la nation italienne, plus que toute autre, a donné à l'Église son Chef et beaucoup de collaborateurs au gouvernement central du Saint-Siège, l'Église, dans son ensemble, a toujours conservé intact son caractère supranational. Et, même, bien des circonstances ont contribué, précisément par ce moyen, à la préserver de dangers qui, autrement, auraient pu se faire plus fortement sentir. Que l'on pense, pour citer un exemple, aux luttes pour l'hégémonie des États nationaux européens et des grandes dynasties dans les siècles passés.

Même après la conciliation entre l'Église et l'État par les pactes du Latran, le clergé italien, dans son ensemble et sans préjudice pourtant d'un amour naturel et légitime de la patrie, a continué à être un soutien fidèle et un tenant de la supranationalité de l'Église. Nous souhaitons et Nous prions qu'il demeure tel, spécialement le jeune clergé, en Italie et dans l'univers catholique tout entier; en tout cas, les conditions délicates du présent exigent qu'on soit particulièrement attentif à sau-

vegarder cette supranationalité et cette unité indivisible de l'Église.

Supranationale, parce qu'elle embrasse d'un même amour toutes les nations et tous les peuples, elle est encore telle, comme Nous l'avons dit, parce que nulle part elle n'est étrangère. Elle vit et se développe dans tous les pays du monde, et tous les pays du monde contribuent à sa vie et à son développement. Autrefois, la vie de l'Église, sous son aspect visible, déployait sa vigueur de préférence dans les pays de la vieille Europe, d'où elle se répandait, comme un fleuve majestueux, à ce qu'on pouvait appeler la périphérie du monde; aujourd'hui, elle se présente, au contraire, comme un échange de vie et d'énergie entre tous les membres du corps mystique du Christ sur la terre. Bien des pays, dans d'autres continents, ont depuis longtemps dépassé le stade missionnaire de leur organisation ecclésiastique; ils sont gouvernés par une hiérarchie propre, et ils donnent à toute l'Église des biens spirituels et matériels, alors qu'auparavant ils ne faisaient que les recevoir.

Ce progrès et cet enrichissement de la vie surnaturelle, et même naturelle, de l'humanité, ne révèlent-ils pas le vrai sens de la supranationalité de l'Église? Cette supranationalité ne la fait pas se tenir, comme suspendue, dans un lointain inaccessible et intangible, au-dessus des nations; au contraire, comme le Christ fut au milieu des hommes, l'Église, en qui il continue à vivre, se trouve également au milieu des peuples. Comme le Christ a assumé une véritable nature humaine, l'Église, également, prend en elle la plénitude de tout ce qui est authentiquement humain, et elle en fait une source de force surnaturelle, en quelque lieu et sous quelque forme qu'elle le trouve.

Ainsi se réalise toujours plus dans l'Église ce que saint Augustin glorifiait dans sa *Cité de Dieu*: l'Église, écrivait-il, « recrute ses citoyens dans toutes les nations, et c'est en toutes les langues qu'elle groupe sa communauté qui pérégrine sur la terre; elle ne se préoccupe pas des différences dans les coutumes, les lois, les institutions; elle ne retranche ni ne détruit rien de tout cela, mais elle le conserve plutôt et elle s'y adapte. Même ce qui est différent dans les diverses nations, s'il n'empêche pas la religion de l'unique, souverain et vrai Dieu, est toutefois ordonné à l'unique et même fin de la paix sur la terre ¹ ».

Comme un phare puissant, l'Église, dans son intégrité universelle, jette son faisceau de lumière en ces jours obscurs que

1. *De civit. Dei*, I, 19, c. xvii. — MIGNE, P. L., t. XLI, col. 646.

nous traversons. Non moins ténébreux étaient ceux où le grand Docteur d'Hippone voyait ce monde, qu'il aimait tant, commencer à sombrer. Cette lumière, alors, le réconfortait, et, à sa clarté, il saluait, comme en une vision prophétique, la nouvelle aurore d'un jour plus beau. Son amour pour l'Église, qui n'était autre que son amour du Christ, fut sa consolation béatifiante. Puissent tous ceux qui, aujourd'hui, dans les douleurs et les périls de leur patrie, souffrent des peines semblables à celles d'Augustin, trouver comme lui, dans l'amour de l'Église, de cette maison universelle, qui, selon la divine promesse, demeurera jusqu'à la fin des temps, réconfort et soutien!

Pour Nous, Nous désirons rendre cette maison-là toujours plus solide, toujours plus habitable pour tous, sans exception. C'est pourquoi Nous ne voulons rien omettre qui puisse exprimer visiblement la supranationalité de l'Église, comme signe de son amour pour le Christ, qu'elle voit et qu'elle sert dans la richesse de ses membres répandus par tout le monde.

L'oeuvre de la paix

A cette heure où nous célébrons la naissance de Celui qui est venu pour réconcilier les hommes avec Dieu et entre eux, Nous ne pouvons pas omettre de dire un mot de l'oeuvre de paix, que les classes dirigeantes de l'État, de la politique et de l'économie, ont entrepris d'édifier.

Avec une abondance d'expérience, de bonne volonté, de sagesse politique et de puissance d'organisation comme il n'y en avait peut-être jamais eu jusqu'ici, on a commencé les préparatifs pour l'établissement de la paix mondiale. Jamais, peut-être, depuis que le monde est monde, les dirigeants de l'ordre public ne se sont trouvés en face d'une entreprise aussi vaste et aussi complexe par le nombre, la grandeur et la difficulté des questions à résoudre, ni aussi grave par l'étendue et la profondeur de ses conséquences, pour le bien ou pour le mal, comme celle de redonner aujourd'hui à l'humanité — après trente ans de guerres mondiales, de catastrophes économiques et d'appauvrissement incalculable — ordre, paix et prospérité. Très grande, formidable est la responsabilité de ceux qui s'apprêtent à mener à bonne fin une oeuvre aussi gigantesque.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans l'examen des solutions pratiques qu'ils pourront donner à des problèmes aussi ardu; Nous croyons pourtant de Notre charge, en continua-

tion de Nos messages de Noël précédents durant la guerre, d'indiquer les présupposés moraux fondamentaux d'une paix vraie et durable; ce que Nous ramènerons à trois brèves considérations:

1° Le moment présent requiert impérieusement la *collaboration*, la *bonne volonté*, la *confiance réciproque de tous les peuples*. Les motifs de haine, de vengeance, de rivalité, d'antagonisme, de concurrence déloyale et déshonnête, doivent être maintenus loin des débats et des décisions politiques et économiques. « Qui peut dire — ajouterons-Nous avec la Sainte Écriture ¹ —: J'ai la conscience nette, je suis exempt de faute? Avoir deux poids et deux mesures sont l'un et l'autre en horreur à Dieu. » Qui donc exige l'expiation des fautes par la juste punition des criminels à cause de leurs délits, doit apporter tous ses soins à ne pas faire lui-même ce qu'il condamne chez les autres comme faute ou comme délit. Qui veut des réparations doit les demander en se basant sur l'ordre moral, sur le respect des droits naturels inviolables, qui subsistent même chez ceux qui se sont rendus sans conditions au vainqueur. Qui demande sécurité pour l'avenir ne doit pas oublier que la seule garantie véritable consiste dans la propre force intérieure, c'est-à-dire dans la sauvegarde de la famille, des enfants, du travail, dans l'amour fraternel, dans l'abandon de toute haine, de toute persécution et vexation injuste de citoyens honnêtes, dans la concorde loyale entre État et État, entre peuple et peuple.

2° A cette fin, il est nécessaire que partout on *renonce à créer artificiellement, par la puissance de l'argent, d'une censure arbitraire, de jugements unilatéraux, d'affirmations fausses, une « opinion publique »* — comme on l'appelle — *qui fait se mouvoir la pensée et la volonté des électeurs à la façon de roseaux agités par le vent*. Que l'on attribue sa valeur réelle à la vraie et notable majorité, formée par tous ceux qui vivent honnêtement et tranquillement de leur travail au sein de leurs familles, et qui veulent faire la volonté de Dieu. A leurs yeux, les contestations pour des frontières plus favorables, la lutte pour les trésors de la terre, même si elles ne sont pas nécessairement, et *a priori*, immorales en elles-mêmes, constituent, en tout cas, un jeu périlleux, qu'on ne saurait affronter sans risquer d'occasionner un monceau de morts et de ruines. Ils sont l'immense majorité, les pères et les mères de famille, probes et honnêtes, qui vou-

1. *Prov.*, xx, 9-10.

draient protéger et défendre l'avenir de leurs enfants contre la prétention d'une politique de pure force, contre l'arbitraire d'un totalitarisme d'État fort.

3° *La force de l'État totalitaire !* Cruelle et sanglante ironie ! Toute la surface du globe, rouge du sang versé durant ces années terribles, proclame bien haut la tyrannie d'un tel État.

L'édifice de la paix reposerait sur une base croulante et toujours menaçante, si *l'on n'en finissait pas avec un pareil totalitarisme, qui réduit l'homme à ne plus être qu'un pion dans le jeu politique, un chiffre dans les calculs économiques.* D'un trait de plume, il change les frontières des États; par une décision péremptoire, il soustrait l'économie d'un peuple, qui, pourtant, est toujours une partie de toute sa vie nationale, à ses possibilités naturelles; avec une cruauté mal dissimulée, il expulse lui aussi des millions d'hommes, des centaines de milliers de familles, dans la misère la plus sombre, de leurs maisons et de leurs terres, en les déracinant et en les arrachant à une civilisation et à une culture que des générations entières avaient travaillé à former. Lui aussi pose des limites arbitraires à la nécessité et au droit d'émigrer, au désir de coloniser. Tout cela constitue un système contraire à la dignité et au bien du genre humain. Et, pourtant, selon l'ordre divin, ce n'est pas la volonté et la puissance de groupements fortuits et variables d'intérêts, c'est l'homme qui, avec son travail au milieu de la famille et de la société, est le maître du monde. Ainsi, ce totalitarisme échoue-t-il en ce qui est l'unique mesure du progrès, c'est-à-dire la création des conditions sociales toujours supérieures et meilleures, pour que la famille puisse exister et se développer comme unité économique, juridique, morale et religieuse.

A l'intérieur de chaque nation particulière, comme au sein de la grande famille des peuples, le totalitarisme de l'État fort est incompatible avec une vraie et saine démocratie. Comme un bacille dangereux, il infecte la communauté des nations et la rend incapable d'être garante de la sécurité des nations particulières. Il représente un péril continuel de guerre. La future œuvre de paix veut bannir du monde tout usage agressif de la force, toute guerre offensive: qui pourrait ne pas saluer de tout cœur un tel projet, et surtout sa réalisation efficace ? Mais si ce doit être là autre chose qu'un beau geste, il faut exclure toute oppression et tout arbitraire au dedans comme au dehors.

Étant donné cet état de choses incontestable, une solution unique demeure: le retour à Dieu et à un ordre établi par Dieu.

Plus se soulèvent les voiles sur l'origine et le développement des forces qui ont déchainé la guerre, plus il devient clair qu'elles étaient les héritières, les propagatrices et les continuatrices des erreurs qui avaient comme élément essentiel la négligence, le renversement, la négation et le mépris de la pensée et des principes chrétiens.

Si c'est donc ici que gît la racine du mal, il n'y a qu'un seul remède: retourner à l'ordre fixé par Dieu, même dans les relations entre les États et les peuples; revenir à un vrai christianisme dans l'État et entre les États. Qu'on ne dise point que ce n'est pas là une politique réaliste. L'expérience aurait dû apprendre à tous que la politique orientée vers les réalités éternelles et les lois de Dieu est la plus réaliste et la plus concrète des politiques. Les politiciens réalistes, qui pensent autrement, ne créent que des ruines.

Et maintenant, enfin, après avoir, rapidement sans doute, considéré les conditions présentes du monde, Notre regard ne peut pas ne pas s'arrêter encore une fois sur les multitudes, encore nombreuses, des prisonniers de guerre.

Tandis, en effet, que Nous Nous apprêtons à passer dans le recueillement, l'allégresse intérieure et une fervente prière la sainte fête de Noël, qui, avec une harmonie séculaire ne s'éteignant jamais, raffermir et ennoblir les liens de la famille humaine et rappelle au foyer domestique, comme pour un rendez-vous sacré, celui-là même qui en vit habituellement éloigné, Nous pensons avec une profonde tristesse à tous ceux qui, malgré la proclamation de la fin de la guerre, devront, cette année encore, passer la douce solennité en terre étrangère, et éprouver, dans la nuit de la joie et de la paix, le tourment de leur situation incertaine et de leur éloignement de leurs parents, de leurs épouses, de leurs enfants, de leurs frères, de leurs sœurs, de tous ceux qui leur sont chers.

Et, tout en voulant donner le juste tribut de Notre reconnaissance et de Nos éloges aux autorités, aux œuvres et aux personnes, qui ont cherché et cherchent à rendre moins dure et moins longue leur pénible situation, Nous ne pouvons taire la peine éprouvée quand Nous avons appris qu'en plus des souffrances inévitables dues à la guerre, d'autres ont été infligées volontairement aux prisonniers et aux déportés; quand Nous avons vu, en quelques cas, se prolonger sans raison suffisante la durée de leur captivité, quand le joug de la captivité, déjà accablant par lui-même, a été aggravé du poids de travaux

fatigants et non nécessaires, ou quand, méprisant avec facilité les normes sanctionnées par des conventions internationales et celles encore plus inviolables de la conscience chrétienne et civile, on leur a inhumainement refusé le traitement qui se doit, même aux vaincus.

A ces fils, encore retenus en prison, que Notre message arrive sur les ailes des anges de Noël, et que leur parvienne, porteur de réconfort, d'espérance et de lumière, Notre souhait, partagé par tous ceux qui ont le vif sentiment de la fraternité humaine, de les voir rendus avec ordre et avec soin à leurs familles anxieuses et à leurs occupations normales du temps de paix.

Et Nous sommes certain d'interpréter l'aspiration de tous les hommes de jugement sain, en étendant ce souhait aux détenus politiques, hommes, femmes et adolescents, exposés parfois à de dures souffrances, à qui on ne peut reprocher, tout au plus, que leurs idées politiques passées, sans aucun acte délictueux, aucune violation de la loi. Nous mentionnerons aussi avec une sollicitude émue les missionnaires et les civils qui, en Extrême-Orient, par suite de graves événements récents, vivent dans la souffrance et dans le danger. C'est un devoir naturel évident de traiter tous ces malheureux d'une manière humaine; bien plus, Nous estimons que la pacification et la concorde souhaitées à l'intérieur des peuples et entre les peuples ne pourraient mieux débiter que par leur libération et, le cas échéant, par la juste et équitable réhabilitation qui leur est due.

C'est avec ces sentiments et ces vœux sur les lèvres et dans le cœur que Nous invoquons sur vous, vénérables frères et très chers fils, comme aussi sur tous Nos bien-aimés fils et filles dispersés sur la terre, l'abondance des grâces du divin Sauveur, en gage desquelles Nous vous accordons, avec une paternelle affection, la Bénédiction apostolique.

Allocution “*Tribus potissimum*”

*prononcée au Consistoire secret*¹

(18 février 1946)

VÉNÉRABLES FRÈRES,

C'est principalement pour trois motifs que Nous avons convoqué aujourd'hui votre Collège: pour procéder à la création des nouveaux cardinaux, pour préconiser et publier de nouveaux évêques et pour traiter, suivant la tradition, les causes de la canonisation de quatre bienheureux.

Assurément, le Sénat de l'Église catholique a subi, en ces dernières années, de nombreuses et graves pertes, et ici Nous désirons, l'âme attristée, rappeler le souvenir de ces personnages Éminentissimes dont Nous-même, ensemble avec vous et avec tous les bons fidèles, Nous regrettons tant la disparition, en implorant pour eux du Suprême Prince des Pasteurs le repos éternel et la récompense de leurs fatigues et de leurs vertus.

Des difficultés diverses et multiples Nous ont empêché d'introduire plus tôt au sein de votre très illustre Corporation de nouveaux collègues, et parmi elles Nous mentionnons d'une façon spéciale celles provenant de la prolongation de la conflagration armée qui divisait en deux partis opposés et hostiles la communauté des peuples et rendait ou tout à fait impraticables ou incertaines et dangereuses les routes du ciel, de la terre et de la mer.

Aujourd'hui, le conflit belliqueux ayant enfin cessé, bien que la vraie paix ne resplendisse pas encore sur le genre humain anxieux et épuisé, il Nous est permis de mettre à exécution ce projet que Nous méditons depuis longtemps, et Nous le réalisons d'autant plus volontiers qu'il Nous est accordé d'honorer de la majesté de la pourpre romaine des hommes qui ont bien mérité soit de l'Église catholique, soit de leur patrie respective.

Du fait que, pour la première fois, de très illustres prélats, choisis dans les cinq parties du monde, sont rattachés au clergé romain et souverainement honorés du laticlave sacré, voici qu'est mise dans une nouvelle lumière ce qui est une note particulière de l'Église catholique, à savoir que cette dernière

1. Traduit du texte latin publié par l'*Osservatore Romano* (18-19 février 1946).

n'appartient pas seulement à une race, à un peuple ou à une nation, mais à tous les peuples de la famille humaine et à chacun d'eux, car, rachetés par le sang divin de Jésus-Christ, ils sont étreints par elle avec une maternelle affection et, unis entre eux par les liens d'une fraternelle charité, ils sont dirigés et guidés par l'Église vers la patrie céleste dont la durée est éternelle.

En outre, en ces derniers mois, de nombreux diocèses ont été privés de leurs pasteurs: la charge apostolique dont Nous sommes investi de par la volonté divine exige donc que Nous pourvoyions régulièrement à ces vacances. Ainsi que vous le savez pertinemment, c'est affaire de très grande importance, car la situation, la discipline, le progrès de la chrétienté tout entière sont en dépendance très étroite de cette chose. Nous sommes appelés, en effet, à choisir, parmi les plus prudents et les plus religieux, des hommes qui, *devenus vraiment les modèles pour leur troupeau*¹, devront conduire les peuples qui leur seront confiés aux pâturages de la vérité éternelle, les nourrir de la nourriture de la divine grâce, les gouverner et les guider autant par le bon exemple de leur vie et l'éclat de leur vertu que par leur autorité.

« Grand est l'honneur — pour emprunter le langage de Notre prédécesseur saint Grégoire le Grand, — mais la responsabilité de cet honneur est lourde². » C'est pourquoi, chaque fois que Nous devons prendre une décision en cette sorte d'affaires, Nous le faisons avec un soin réfléchi et diligent, en Nous appuyant sur l'aide de la grâce que Jésus-Christ lui-même a promise à l'Église, son Épouse, et à son Vicaire sur la terre, jusqu'à la consommation des siècles.

Après avoir adressé au Saint-Esprit nos humbles supplications, afin qu'il daigne, dans sa bonté, éclairer Notre esprit de l'éclat de sa lumière surnaturelle, Nous nommons et publions ces nouveaux évêques.

Création de trente-deux cardinaux

Cependant, avant de procéder à cette nomination, Nous voulons faire entrer dans le Collège des Éminentissimes cardinaux trente-deux hommes très illustres que leur vertu et la

1. *I Petr.*, v, 3.

2. *Hom. in Ev.* 11, 26,5: *ML.* 76,1200.

sagesse dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs diverses fonctions ont rendus, à coup sûr, dignes de recevoir la dignité du cardinalat.

Ce sont :

GRÉGOIRE-PIERRE XV AGAGIANIAN, patriarche de Cilicie des Arméniens; JEAN GLENNON, archevêque de Saint-Louis; BENOIT ALOISI MASELLA, archevêque titulaire de Césarée de Mauritanie et nonce apostolique au Brésil; CLEMENT MICARA, archevêque titulaire d'Apamée en Syrie, nonce apostolique en Belgique et internonce dans le Grand-Duché du Luxembourg; ADAM-ETIENNE SAPIEHA, archevêque de Cracovie; EDOUARD MOONEY, archevêque de Détroit; JULES SALIÈGE, archevêque de Toulouse; JACQUES-CHARLES MACGUIGAN, archevêque de Toronto; SAMUEL STRITCH, archevêque de Chicago; AUGUSTIN PARRADO Y GARCIA, archevêque de Grenade; ÉMILE ROQUES, archevêque de Rennes; JEAN DE JONG, archevêque d'Utrecht; CHARLES-CARMEL DE VASCONCELLOS MOTTAS, archevêque de Saint-Paul au Brésil; PIERRE PETIT DE JULLEVILLE, archevêque de Rouen; NORMAN GILROY, archevêque de Sydney; FRANÇOIS SPELLMAN, archevêque de New-York; JOSEPH-MARIE CARO RODRIGUEZ, archevêque de Santiago; THÉODOSE-CLÉMENT DE GOUVEIA, archevêque de Lourenço-Marques; JACQUES DE BARROS CAMARA, archevêque de Saint-Sébastien de Rio de Janeiro; HENRI PLA Y DENIEL, archevêque de Tolède; EMMAUEL ARTEAGA Y BETANCOURT, archevêque de Saint-Christophe de La Havane; JOSEPH FRINGS, archevêque de Cologne; JEAN-GUALBERT GUEVARA, archevêque de Lima; BERNARD GRIFFIN, archevêque de Westminster; MANUEL ARCE Y OCHOTORENA, archevêque de Tarragone; JOSEPH MINDSZENTY, archevêque d'Esztergom; ERNEST RUFFINI, archevêque de Palerme; CONRAD VON PREYSING, évêque de Berlin; CLEMENT-AUGUSTE VON GALEN, évêque de Munster; ANTOINE CAGGIANO, évêque de Rosario (Argentine); THOMAS TIEN, évêque titulaire de Ruspe et vicaire apostolique de Tsing-Tao; JOSEPH BRUNO, secrétaire de la S. Congrégation du Concile.

Que vous en semble-t-il ?

En conséquence, de par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous créons et proclamons cardinaux de la sainte Église romaine :

De l'Ordre des cardinaux prêtres :

GRÉGOIRE-PIERRE XV AGAGIANIAN, JEAN GLENNON, BENOIT ALOISI MASELLA, CLEMENT MICARA, ADAM-ETIENNE SAPIEHA, EDOUARD MOONEY, JULES SALIÈGE, JACQUES-CHARLES MACGUIGAN, SAMUEL STRITCH, AUGUSTIN PARRADO Y GARCIA, EMILE ROQUES, JEAN DE JONG, CHARLES-CARMEL DE VASCONCELLOS MOTTAS, PIERRE PETIT DE JULLEVILLE, NORMAN GILROY, FRANÇOIS SPELLMAN, JOSEPH-MARIE CARO RODRIGUEZ, THÉODOSE-CLÉMENT DE GOUVEIA, JACQUES DE BARROS CAMARA, HENRI PLA Y DENIEL, EMMANUEL ARTEAGA Y BETANCOURT, JOSEPH FRINGS, JEAN-GUALBERT GUEVARA, BERNARD GRIFFIN, MANUEL ARCE Y OCHOTORENA, JOSEPH MINDSZENTY, ERNEST RUFFINI, CONRAD VON PREYSING, CLEMENT-AUGUSTE VON GALEN, ANTOINE CAGGIANO, THOMAS TIEN.

De l'Ordre des cardinaux diacres :

JOSEPH BRUNO.

Avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. Ainsi soit-il.

L'Église et la paix

DISCOURS AUX NOUVEAUX CARDINAUX
à l'occasion de l'imposition de la barrette

(20 FÉVRIER 1946)

L'élévation et la noblesse des sentiments que votre éminent interprète Nous a exprimés en votre nom, vénérables frères, qui êtes les premiers inscrits par Nous au Sénat de l'Église romaine, sont particulièrement agréables à Notre cœur. Notre parole s'adresse maintenant à vous — pour appliquer à cette circonstance solennelle les expressions du grand Augustin, — à vous, germes nouveaux de sainteté, éclos au souffle de l'Esprit-Saint, fleurs de Notre honneur, fruits de Notre élection¹, couronnés par Nous en ce moment d'un diadème qui ne resplendit pas d'or ni de pierres précieuses, mais de la couleur de la flamme et du sang, car, dans la flamme et le sang, se trouve toute la charité du Christ, qui surpasse toute science. Vos noms, vos vertus, vos mérites, les luttes que plus d'un d'entre vous a soutenues avec un courage héroïque contre l'oppresseur pour la défense de la vérité et de la justice, sont si connus du monde entier que Nous Nous croyons dispensé de rappeler ce que tous ont salué et accueilli avec applaudissements.

Notre regard se repose sereinement sur vous et contemple en vous, qui êtes venus de toutes les parties du monde, l'Église entière, cette « maison du Dieu vivant », comme l'appelle le Concile du Vatican, cette maison paternelle « qui accueille tous les fidèles unis par le lien de l'unique foi et de la charité² ». Vous êtes venus à Pierre, en qui, selon les paroles de ce même Concile, l'épiscopat et les fidèles trouvent « le principe et le fondement visible de l'unité³ ».

Lorsque, dans le discours de la veille de Noël, Nous annonçons au Sacré Collège Notre intention de vous élever à la pourpre sacrée, Nous avons conscience de l'intérêt profond qu'une telle manifestation du caractère supranational de l'Église et de son universelle unité aurait suscité dans le monde; pauvre monde, qui partout a faim et soif d'unité et lutte de diverses

1. Cf. *Miscell. August.* — *S. August. Serm.*, Rome, Typ. Vatic., 1930, LXXXIX, p. 330.

2. Sess. IV, *Const. dogm. prima de Eccl. Christi.* — *Coll. Lac.*, t. VII, p. 482 ss.

3. *Ibid.*

manières pour l'obtenir! Les fidèles ont trouvé dans Nos paroles un motif nouveau de consolation et d'encouragement; aux autres — Nous voulons parler des personnes honnêtes, non de ceux qui sont esclaves du « père du mensonge ¹ », — elles ont fourni matière à sérieuse réflexion. L'Église, disions-Nous alors, possède en Dieu, dans l'Homme-Dieu, dans le Christ, l'invisible, mais inébranlable principe de son unité et de son intégrité, c'est-à-dire de l'unité de sa tête et de ses membres dans la plénitude entière de sa propre vie; elle embrasse et sanctifie tout ce qui est vraiment humain; elle fait converger et elle ordonne les multiples aspirations et les fins particulières vers le but total et commun de l'homme, qui est sa ressemblance la plus parfaite possible avec Dieu. Cette Église se lève aujourd'hui, au milieu d'un monde déchiré et divisé, comme un signe avertisseur, comme un *signum levatum in nationes*, un étendard élevé pour les nations, qui appelle à elle ceux qui ne croient pas encore et confirme ses fils dans la foi qu'ils professent ², car sans Dieu et loin de Dieu il ne peut y avoir parmi les hommes d'unité vraie, solide et sûre.

Si donc aujourd'hui tant d'hommes de toutes parts, dans une attente anxieuse et une espérance haletante, se tournent vers l'Église et lui demandent quelle est sa part dans le salut de la société humaine, dans l'établissement de ce bien inestimable, plus précieux que tous les trésors, qu'est une paix durable à l'intérieur et à l'extérieur des pays, la réponse de l'Église peut être multiple et variée, comme sont variées ses possibilités. Toutefois, la grande, la définitive réponse, à laquelle peuvent se ramener toutes les autres, reste toujours l'unité et l'intégrité de l'Église fondée en Dieu et dans le Christ. D'où la nécessité — pour les fils de l'Église tout d'abord, mais aussi pour la société humaine en général — d'avoir une notion claire et exacte de l'influence qu'exercent pratiquement cette unité et cette intégrité. Cette influence s'exerce sur le fondement, sur l'organisation et sur le dynamisme de la société humaine. L'importance principale du premier de ces trois points Nous invite à en faire, en connexion avec Notre discours de Noël, l'objet des paroles que Nous vous adressons aujourd'hui, en cette occasion solennelle et extraordinaire, qui réunit autour de Nous les nou-

1. *Jean*, VIII, 44.

2. *Conc. Vatic.*, Sess. III, *Const. dogm. de fide cath.* — *Coll. Lac.*, t. VII, p. 251. — *Is.*, XI, 12.

veaux membres du Sacré Collège, dignes représentants de l'universalité de l'Église.

L'unité et l'intégrité de l'Église, mises en lumière par la manifestation de sa supranationalité, sont de grande importance pour le fondement de la vie sociale. Non pas que le rôle de l'Église soit de comprendre et en quelque manière d'embrasser, comme en un gigantesque empire mondial, toute la société humaine. Cette conception de l'Église, comme d'un empire terrestre et d'une domination mondiale, est absolument fausse; à aucune époque de l'histoire, elle n'a été vraie et conforme à la réalité, à moins qu'on ne veuille commettre l'erreur de transporter aux siècles passés les idées et la terminologie propres de notre temps.

L'Église — tout en accomplissant le mandat de son divin Fondateur de se répandre dans le monde entier et de conquérir à l'Évangile toute créature ¹ — n'est pas un empire, surtout dans le sens impérialiste que l'on donne ordinairement aujourd'hui à ce mot. Elle suit dans son progrès et dans son expansion une marche inverse de celle de l'impérialisme moderne. Elle progresse avant tout en profondeur, puis en extension et en étendue. Elle cherche en premier lieu l'homme lui-même; elle s'efforce de former l'homme, de modeler et de perfectionner en lui la ressemblance divine. Son travail s'accomplit au fond du cœur de chacun, mais il a sa répercussion sur toute la durée de la vie, dans tous les champs de l'activité des individus. Dans ces hommes ainsi formés, l'Église prépare à la société humaine une base sur laquelle elle peut reposer avec sécurité. L'impérialisme moderne, au contraire, suit une route opposée. Il procède en extension et en étendue. Il ne cherche pas l'homme en tant que tel, mais les choses et les forces auxquelles il le fait servir; par suite il porte en lui des germes qui mettent en danger le fondement de la communauté humaine. Dans ces conditions, peut-on s'étonner de l'angoisse présente des peuples pour leur sécurité réciproque? Angoisse qui dérive de la tendance exagérée à l'expansion, laquelle porte en elle le ver rongeur de l'inquiétude continuelle, et fait qu'à un besoin de sécurité en succède sans cesse un autre, peut-être encore plus urgent.

Mais, de plus, vaine serait la solidité de la base, si la construction manquait de cohésion et d'équilibre. Or, l'Église contribue aussi à la cohésion et à l'équilibre de tous les éléments multiples et complexes de l'édifice social. Ici encore son action est

1. Cf. *Marc*, xvi, 15.

avant tout intérieure. Les étais, les contreforts appliqués du dehors à un édifice branlant ne sont qu'un palliatif précaire et ne peuvent que retarder quelque temps l'écroulement fatal. Si les injures du temps qui n'ont pas épargné tant de monuments de date plus récente ont respecté les magnifiques cathédrales gothiques du XIII^e siècle, si elles continuent à se dresser sereines au-dessus des ruines qui les entourent, c'est parce que leurs éperons ne font qu'apporter du dehors un concours, précieux, oui, mais accessoire, à la puissance intrinsèque de l'organisme ogival, d'une architecture géniale, non moins ferme et précise qu'audacieuse et légère.

Ainsi l'Église: elle agit au plus intime de l'homme, de l'homme dans sa dignité personnelle de créature libre, dans sa dignité infiniment plus haute d'enfant de Dieu. Cet homme, l'Église le forme et l'éduque, car lui seul, complet dans l'harmonie de sa vie naturelle et surnaturelle, dans le développement ordonné de ses instincts et de ses inclinations, de ses riches qualités et de ses aptitudes variées, est en même temps l'origine et le but de la vie sociale, et par suite aussi le principe de son équilibre.

Voilà pourquoi l'Apôtre des nations, en parlant des chrétiens, déclare qu'ils ne sont plus « des enfants vacillants ¹ », à la marche incertaine au milieu de la société humaine. Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Pie XI, dans son encyclique *Quadragesimo anno* sur l'ordre social, tirait de cette même pensée une conclusion pratique, lorsqu'il énonçait le principe de valeur générale suivant: ce que les particuliers peuvent faire par eux-mêmes et par leurs propres moyens ne doit pas leur être enlevé et transféré à la communauté; principe qui vaut également pour les groupements plus petits et d'ordre inférieur par rapport aux plus grands et d'un rang plus élevé. Car, — poursuivait le sage Pontife, — toute activité sociale est de sa nature subsidiaire; elle doit servir de soutien aux membres du corps social, et ne jamais les détruire ni les absorber ². Paroles vraiment lumineuses, qui valent pour la vie sociale à tous ses degrés et aussi pour la vie de l'Église, sans préjudice de son organisation hiérarchique.

Et maintenant, vénérables frères, comparez avec cette doctrine et avec cette pratique de l'Église les tendances impérialistes, telles qu'elles sont dans la réalité. Vous n'y trouvez

1. *Eph.*, IV, 14.

2. Cf. *Acta A. S.*, vol. XXIII, 1931, p. 203.

aucun principe d'équilibre intérieur; et ainsi la solidité de la communauté humaine subit un nouveau et immense dommage. Car, si ces gigantesques organismes n'ont aucun fondement réel d'ordre moral, ils évoluent nécessairement vers une concentration toujours plus grande et une uniformité toujours plus stricte. Par suite, leur équilibre, leur cohésion même se maintiennent uniquement par la force et la contrainte extérieure des conditions matérielles et des expédients juridiques, des événements et des institutions, et non pas en vertu d'une adhésion intérieure des hommes, de leur aptitude et de leur promptitude à prendre des initiatives et à assumer des responsabilités. Ce soi-disant ordre intérieur se réduit presque à une simple trêve entre les divers groupements, avec la continuelle menace de la rupture de leur équilibre, chaque fois que varient soit leurs intérêts en jeu, soit la proportion entre les forces respectives. Étant si fragiles et instables dans leur constitution interne, ces organismes sont d'autant plus exposés à devenir dangereux, même pour la famille entière des États.

Bien différent sans doute est le cas d'un Empire fondé sur une base dont le caractère spirituel s'est établi et renforcé dans le cours de l'histoire, et qui trouve son point d'appui dans la conscience d'une grande majorité des citoyens. Cependant, ne prête-t-il pas le flanc à un danger d'une autre nature, celui d'accorder une estime exagérée, une attention exclusive à tout ce qui est personnel, et de ne pas savoir apprécier, ou même simplement connaître ce qui est étranger? Et voilà de nouveau l'unité et l'intégrité de la communauté humaine ébranlée par suite de la brèche faite à son fondement en un point essentiel; voilà atteint le principe sacré de l'égalité et de la parité entre les hommes.

C'est l'Église, ici encore, qui peut soigner et guérir une telle blessure. Et ici encore elle le fait en pénétrant aux plus intimes profondeurs de l'être humain et en le plaçant au centre de tout l'ordre social. Or, cet être humain n'est pas l'homme abstrait ni l'homme considéré uniquement dans l'ordre de la nature pure, mais l'homme complet, tel qu'il est aux yeux de Dieu, son Créateur et son Rédempteur, tel qu'il est dans sa réalité concrète et historique, qu'on ne saurait perdre de vue sans compromettre l'économie normale de la communauté humaine. L'Église le sait et elle agit en conséquence. Si, à certaines époques et en certains lieux, l'une ou l'autre civilisation, l'un ou l'autre groupement ethnique ou classe sociale ont fait plus

que d'autres sentir leur influence sur l'Église, cela ne signifie pourtant pas qu'elle se soit inféodée à aucun ni qu'elle se soit pétrifiée, pour ainsi dire, en un moment de l'histoire, en se fermant à tout développement ultérieur. Au contraire, penchée comme elle l'est sur l'homme avec une attention incessante, écoutant tous les battements de son cœur, elle en connaît toutes les aspirations avec cette clairvoyante intuition et cette finesse pénétrante qui ne peuvent provenir que de la lumière surnaturelle de la doctrine du Christ et de la chaleur surnaturelle de sa divine charité. Ainsi, l'Église dans sa marche suit sans pause et sans heurt le chemin providentiel des temps et des circonstances. Tel est le sens profond de sa loi vitale de continuelle adaptation. Certains, incapables de s'élever à cette conception magnifique, l'ont interprétée et présentée comme de l'opportunisme. Non, l'universelle compréhension de l'Église n'a rien à voir avec l'étroitesse d'une secte ni avec l'exclusivité d'un impérialisme prisonnier de sa tradition.

Elle tend de tout son effort au but que saint Thomas d'Aquin, à l'école du philosophe de Stagire, donne à la vie de communauté, qui est de lier les hommes entre eux par les liens de l'amitié¹. On a dit que, avec tous les moyens modernes de communication, les peuples et les hommes sont maintenant plus isolés qu'ils ne l'ont jamais été auparavant. Mais cela ne doit pas pouvoir se dire des catholiques, des membres de l'Église.

L'Église est, en effet, la société parfaite, la société universelle, qui embrasse et unit entre eux tous les hommes dans l'unité du corps mystique du Christ: « Toutes les nations que vous avez faites viendront se prosterner devant vous, Seigneur². » Tous, les peuples et les individus, sont appelés à venir à l'Église. Mais ce mot « venir » n'évoque à l'esprit aucune idée d'émigration, d'expatriation, de ces déportations par lesquelles les pouvoirs publics ou la dure contrainte des événements arrachent les populations à leurs terres et à leurs foyers; il n'implique pas l'abandon de traditions salutaires, de coutumes vénérables; ni la séparation violente, permanente ou au moins prolongée, des époux, des parents et des enfants, des frères, des proches et des amis; ni la dégradation des hommes dans la condition humiliante d'une « masse ». De tels funestes transferts d'hommes sont malheureusement devenus aujourd'hui plus fréquents, mais eux aussi, sous leurs formes anciennes

1. Cf. *S. Th.*, Ia-IIae, q. XCII, a. 2.

2. *Ps.* LXXXV, 9.

et nouvelles, se rattachent par de multiples manières, directement et indirectement, aux tendances impérialistes du temps. « Venir » à l'Église ne requiert pas ces tristes transplantations, bien que la main de Dieu, miséricordieuse et puissante, se serve aussi de ces afflictions pour conduire tant de leurs victimes à l'Église, à la maison paternelle; toutefois ce n'est pas son cœur qui les a voulues; il n'en avait pas besoin, et saint Augustin l'exprime très justement lorsqu'il écrit: « Ils viendront, non pas en émigrant de leurs demeures, mais en ayant la foi chez eux ¹. »

En attirant ainsi les esprits de l'intérieur, vénérables frères, l'Église n'a-t-elle pas contribué et ne contribue-t-elle pas encore efficacement à établir le fondement solide de la société humaine? L'homme, tel que Dieu le veut et l'Église l'embrasse, ne se sentira jamais fermement fixé dans l'espace et le temps sans un territoire stable et sans traditions. C'est là que les forts trouvent la source de leur vitalité ardente et féconde, et que les faibles, qui sont la majorité, demeurent en sécurité, protégés ainsi contre la pusillanimité et l'apathie, contre la déchéance de leur dignité humaine. La longue expérience de l'Église comme éducatrice des peuples le confirme; aussi a-t-elle le souci d'unir par tous les moyens la vie religieuse avec les coutumes de la patrie et s'occupe-t-elle avec une sollicitude particulière de ceux que l'émigration ou le service militaire retiennent loin de leur pays natal. Le naufrage de tant d'âmes donne tristement raison à cette appréhension maternelle de l'Église et oblige à conclure que la stabilité du territoire et l'attachement aux traditions ancestrales, indispensables à la saine intégrité de l'homme, sont aussi des éléments fondamentaux pour la communauté humaine. Pourtant, on renverserait et on contredirait manifestement l'effet bienfaisant de ce postulat, si l'on voulait s'en servir pour justifier le rapatriement forcé et la négation du droit d'asile à ceux qui désirent pour de graves raisons fixer ailleurs leur résidence.

L'Église vivant dans le cœur de l'homme, et l'homme vivant dans le sein de l'Église, voilà, vénérables frères, l'union la plus profonde et la plus efficace qui se puisse concevoir. Par cette union, l'Église élève l'homme à la perfection de son être et de sa vitalité, pour donner à la société humaine des hommes bien formés: des hommes établis intégralement dans la condition inviolable d'images de Dieu; des hommes fiers de leur dignité personnelle et de leur saine liberté; des hommes juste-

1. *Epist.* CXCIX, c. XII, n. 47; MIGNÉ, *P. L.*; t. XXXIII, col. 923.

ment jaloux de leur égalité avec leurs semblables en tout ce qui touche le fond le plus intime de leur dignité humaine; des hommes attachés d'une manière stable à leur terre et à leurs traditions; des hommes, en un mot, caractérisés par ces quatre éléments; voilà ce qui donne à la société humaine son fondement solide et lui procure sécurité, équilibre, égalité, développement normal dans l'espace et dans le temps. Tel est donc aussi le vrai sens et l'influence pratique de la supranationalité de l'Église, qui — bien loin de ressembler à un Empire — s'élève au-dessus de toutes les différences, de tous les espaces et de tous les temps et bâtit sans discontinuer sur le fondement inébranlable de toute société humaine. Ayons confiance en elle; si tout chancelle autour d'elle, elle demeure ferme. A elle s'appliquent encore de nos jours les paroles du Seigneur: « Même si la terre est ébranlée avec tous ceux qui l'habitent, moi, j'affermis ses colonnes ¹. »

Sur ce fondement reposent surtout les deux colonnes principales, l'armature de la société humaine, telle qu'elle est conçue et voulue par Dieu: la famille et l'État. Appuyés sur ce fondement, ils peuvent remplir sûrement et parfaitement leurs rôles respectifs: la famille, en tant que source et école de vie; l'État, en tant que gardien du droit, qui a, comme la société dans son ensemble, son origine prochaine et sa fin dans l'homme complet, dans la personne humaine, image de Dieu. L'Apôtre applique aux fidèles deux magnifiques dénominations: « concitoyens des saints » et « membres de la famille de Dieu », *cives sanctorum* et *domestici Dei* ². Ne voyons-nous pas que, de ces deux expressions, la première se réfère à la vie de l'État et la seconde à celle de la famille? Et n'est-il pas permis d'y découvrir une allusion à la manière dont l'Église contribue à établir le fondement de la société selon sa structure intime, dans la famille et dans l'État?

Cette conception et cette manière d'agir auraient-elles perdu aujourd'hui leur valeur? Les deux colonnes maîtresses de la société, en s'éloignant de leur centre de gravité, se sont malheureusement détachées de leur fondement. Qu'en est-il résulté, sinon que la famille a vu décliner sa force de vie et d'éducation, et que l'État, de son côté, est sur le point de renoncer à sa mission de défenseur du droit pour se transformer en ce Léviathan de l'Ancien Testament qui domine tout parce qu'il veut tout

1. Ps. LXXIV, 4.

2. Eph., II, 19.

attirer à lui? Sans doute, dans la confusion inextricable où s'agite aujourd'hui le monde, l'État se trouve-t-il dans la nécessité de prendre sur lui une charge énorme de devoirs et d'emplois; mais cette situation anormale ne menace-t-elle pas de compromettre gravement sa force intime et l'efficacité de son autorité?

Mission difficile

Et maintenant, quelles sont, de tout cela, les conséquences qui découlent pour l'Église? Elle devra, aujourd'hui plus que jamais, vivre sa mission; elle devra plus énergiquement que jamais repousser cette conception fausse et étroite de sa spiritualité et de sa vie intérieure, qui voudrait la confiner, aveugle et muette, dans la retraite du sanctuaire.

L'Église ne peut pas s'enfermer inerte dans le secret de ses temples et désertier ainsi la mission que lui a confiée la Providence divine, de former l'homme complet, et par là de collaborer sans cesse à établir le fondement solide de la société. Cette mission lui est essentielle. Considérée de ce point de vue, on peut dire que l'Église est la société de ceux qui, sous l'influence surnaturelle de la grâce, dans la perfection de leur dignité personnelle de fils de Dieu et dans le développement harmonieux de toutes les inclinations et énergies humaines, édifient la puissante armature de la communauté humaine.

Sous cet aspect, vénérables frères, les fidèles, et plus précisément les laïques, se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Église; par eux l'Église est le principe vital de la société humaine. Eux, par conséquent, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Église, mais d'être l'Église, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du Chef commun, le Pape, et des évêques en communion avec lui. Ils sont l'Église, et de là vient que, dès les premiers temps de son histoire, les fidèles, avec le consentement de leurs évêques, se sont unis en associations particulières concernant les manifestations les plus diverses de la vie. Et le Saint-Siège n'a jamais cessé de les approuver et de les louer.

Ainsi donc, le sens principal de la supranationalité de l'Église est de donner, d'une manière durable, figure et forme au fondement de la société humaine, au-dessus de toutes les diversités, au delà des limites de l'espace et du temps. Une telle œuvre est ardue, surtout de nos jours où la vie sociale semble être devenue

pour les hommes une énigme, un écheveau inextricable. On voit circuler dans le monde des opinions erronées, qui déclarent un homme coupable et responsable, pour le seul fait d'être membre ou de faire partie d'une communauté déterminée, sans se soucier de rechercher ou d'examiner s'il y a eu vraiment de sa part faute personnelle d'action ou d'omission. C'est là s'arroger les droits du Dieu Créateur et Rédempteur, qui seul, dans les desseins mystérieux de sa Providence toujours amoureuse, est Maître absolu des événements, et, comme tel, s'il le juge bon dans son infinie sagesse, lie le sort du coupable et de l'innocent, du responsable et de l'irresponsable. A cela s'ajoute surtout que les complications d'ordre économique et militaire ont fait de la société comme une gigantesque machine, dont l'homme n'a plus la maîtrise, et que même il redoute. La continuité dans le temps avait toujours paru essentielle à la vie sociale, et il semblait que celle-ci ne se pût concevoir en isolant l'homme du passé, du présent et de l'avenir. Or, c'est là précisément le déconcertant phénomène dont nous sommes aujourd'hui les témoins. De tout le passé on ne sait trop souvent presque plus rien, ou à peine ce qui suffit à en deviner la trace confuse dans l'amas de ses ruines. Le présent n'est pour beaucoup que la fuite désordonnée d'un torrent, qui précipite les hommes, comme des épaves, vers la nuit obscure d'un avenir où ils vont se perdre avec le torrent lui-même qui les entraîne.

Seule l'Église peut ramener l'homme de ces ténèbres à la lumière; seule elle peut lui rendre la conscience d'un passé vigoureux, la maîtrise du présent, la sécurité de l'avenir. Mais sa supranationalité n'opère pas à la manière d'un Empire, qui étend ses tentacules dans toutes les directions en vue d'une domination mondiale. Comme une mère de famille, elle rassemble chaque jour dans l'intimité tous ses fils épars dans le monde; elle les réunit dans l'unité du principe divin de sa vie. Ne voyons-nous pas tous les jours, sur ses innombrables autels, comment le Christ, Victime divine, les bras étendus d'une extrémité du monde à l'autre, enveloppe et contient en même temps dans son passé, son présent et son avenir la société humaine tout entière? C'est la sainte messe, ce sacrifice non sanglant, institué par le Rédempteur à la dernière Cène, « destiné à représenter le sacrifice sanglant accompli une fois sur la croix, à en perpétuer la mémoire jusqu'à la fin des siècles et à en appliquer les vertus salutaires pour la rémission de ces péchés

que nous commettons chaque jour ¹ ». Par ces paroles lapidaires du Concile de Trente, gravées à perpétuité en une heure des plus graves de son histoire, l'Église défend et proclame ses valeurs les meilleures et les plus hautes, qui sont aussi les valeurs les meilleures et les plus hautes pour le bien de la société; elles unissent indissolublement son passé, son présent et son avenir et jettent une vive lumière sur les énigmes inquiétantes de notre temps. Dans la sainte messe, les hommes prennent toujours une conscience plus vive de leur passé coupable, et en même temps des immenses bienfaits de Dieu. Dans le souvenir du Golgotha, le plus grand événement de l'histoire de l'humanité, ils reçoivent la force pour se libérer de la plus profonde misère du présent, la misère des péchés de chaque jour; de leur côté, même les plus abandonnés y sentent un souffle de l'amour personnel du Dieu miséricordieux, et leur regard se dirige vers un avenir assuré, vers la consommation des temps dans la victoire du Seigneur qui est là sur l'autel, de ce Juge suprême qui prononcera un jour la sentence dernière et définitive.

Vénérables frères, dans la sainte messe, l'Église donne donc son plus grand appui au fondement de la société humaine. Tous les jours, du levant au couchant du soleil, sans distinction de peuples et de nations, s'offre une oblation pure ², à laquelle participent dans une intime fraternité tous les enfants de l'Église répandus dans l'univers, et tous y trouvent un refuge dans leurs besoins et la sécurité dans leurs dangers.

Aimons l'Église

Aimons l'Église, cette Église sainte, aimable et forte, cette Église vraiment supranationale. Faisons-la aimer de tous les peuples et de tous les hommes. Soyons nous-mêmes le fondement stable de la société; qu'elle devienne effectivement l'« unique nation, *una gens* », dont parle le grand évêque d'Hippone; « une seule nation », « parce qu'une seule foi, parce qu'une seule espérance, parce qu'une seule charité, parce qu'une seule attente ³ ».

Afin que ceux que la grâce du Seigneur a appelés à son Église « de toutes les tribus, de toutes les langues, de tous les

1. *Conc. Trid.*, Sess. XXII, c. 1, ed. Goerres, t. VIII (*Actorum pars quinta*), p. 960.

2. Cf. *Malach.*, I, 11.

3. *Enarr. in Ps. LXXXV*, n. 14; MIGNÉ, *P. L.*, t. XXXVII, col. 1092.

peuples et de toutes les nations ¹ » aient conscience, dans la gravité de l'heure présente, de leur devoir sacré de faire rayonner par leur foi vivante et active l'esprit et l'amour du Christ dans la société humaine; afin que, de leur côté, tous les peuples et tous les hommes, qu'ils soient près de l'Église ou encore éloignés d'elle, reconnaissent qu'elle est le salut de Dieu jusqu'aux extrémités de la terre ²; Nous accordons de tout cœur à vous, vénérables frères, aux évêques et aux prêtres qui collaborent avec vous dans l'apostolat, aux fidèles de vos diocèses, à vos familles et à toutes les personnes et toutes les institutions qui vous sont chères, à vos nations, à vos peuples, à l'Église tout entière et à toute la famille humaine, avec une particulière affection, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

1. *Apoc.* v, 9.

2. Cf. *Is.*, XLIX, 6.

L'oeuvre de justice et de paix accomplie durant la guerre

DISCOURS AUX MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE
*prononcé en français devant les nouveaux cardinaux*¹

(25 FÉVRIER 1946)

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

L'élévation des pensées, la noblesse des sentiments que l'illustre corps diplomatique vient de Nous exprimer par l'organe de Votre Excellence, son éloquent et délicat interprète, est bien à la hauteur de cette circonstance exceptionnellement solennelle.

L'hommage que vous avez voulu venir Nous rendre aujourd'hui Nous émeut plus profondément que Nous ne saurions dire. Et pourtant, à la grande consolation de Notre cœur, au grand réconfort de Notre âme, par-dessus l'hommage, Nous voyons, dans cette démarche commune, la manifestation d'une adhésion spontanée aux grands principes de paix et d'union que, depuis Notre avènement, Nous avons sans cesse rappelés au monde; Nous y voyons surtout le témoignage le plus convaincant d'une volonté unanime de collaborer dans cet esprit à la grande restauration de la société humaine, à l'établissement d'un ordre nouveau fondé sur la vérité, la justice et l'amour.

N'est-ce pas cela, en effet, que signifie cette assemblée incomparable des représentants d'un si grand nombre de nations, réunis autour de Nous, si autorisés par leur mission officielle, en même temps que si éminents par leurs qualités et leurs mérites personnels, en présence de ce Sacré Collège qui, lui aussi, est composé de membres appartenant à tant de nations différentes répandues sur toute la surface du globe?

Cette double universalité du Sacré Collège et du corps diplomatique donne une image visible de la vraie supranationalité de l'Église qui, loin de porter ombrage aux nationalités particulières et de prétendre les fondre toutes ensemble dans une grise uniformité, les favorise, au contraire, et met en valeur, grâce à une heureuse harmonisation, les caractères et les ressources de chacune dans le respect de leur autonomie et de leur originalité.

1. Au nom des membres du corps diplomatique, reçus en audience, M. Carneiro Pacheco, ambassadeur du Portugal, remercia le Souverain Pontife d'avoir élevé au cardinalat de si nombreux évêques appartenant à tant de nations. Sa Sainteté répondit en français par le discours dont nous donnons ci-joint le texte intégral.

Heureuse harmonisation, disons-Nous, et la comparaison Nous semble appropriée. Il est une sorte d'harmonie, où les parties d'accompagnement, dans leurs accords verticaux, ne font que docilement souligner une mélodie et humblement servir le chant d'un ou de quelques solistes. Il en est une autre: elle résulte uniquement du concours de toutes les voix qui, dans la diversité de timbre, de mouvement, d'élan, avec même des nuances dans l'expression de la pensée et du sentiment, chantent, chacune à sa manière, ce que leur dicte à toutes l'inspiration commune. Celle-ci est la grande polyphonie classique. Telle est l'harmonie qui devrait résulter de l'accord de toutes les nations, grandes et petites, fortes et faibles, différentes de physionomie ou d'intérêts particuliers, mais toutes également admises à se faire entendre parce que toutes fondées sur la même base, la dignité personnelle de l'homme complet, parce que toutes enflammées d'un même désir de paix.

Il a pu sembler, tandis que se déroulait le drame, que le concert fût partout muet. Il ne l'était point et, si le tumulte assourdissant des armes en étouffait la résonance, Nous n'avons pourtant point cessé, ici, de l'entendre. Comment oublier ces messes des nuits de Noël, comment oublier ces imposantes et graves cérémonies de supplications dans Notre basilique de Saint-Pierre où, côte à côte, les diplomates des nations les plus diverses, les plus distantes, même des nations en conflit Nous entouraient? De tels spectacles n'étaient possibles qu'ici dans l'atmosphère créée par la haute idée de la supranationalité de l'Église. Bien plus, durant toute cette guerre, la plus effroyable qui se soit jamais déchaînée sur l'humanité, au sein de ce monde secoué par l'ouragan qui faisait rage, au centre même de ce pays entraîné tragiquement dans le tourbillon affolant, cette Cité du Vatican, cet État minuscule de quelques arpents et sans défense, cernée de tous côtés par les rafales de feu, restait territorialement et juridiquement, mais surtout spirituellement et moralement, comme une oasis de paix dont le vent brûlant n'osait franchir les abords. Nous en rendons au Seigneur d'humbles actions de grâces, mais sachant aussi de quel appoint fut pour Notre effort d'absolue impartialité et pour Notre zèle au service de la paix la compréhension et le doigté des diplomates accrédités près de Nous, Nous sommes heureux de leur en dire Notre merci.

Votre illustre corps a su montrer, même en des conjonctures si extraordinairement épineuses, quel est le rôle de la diplo-

matie dans sa conception la plus haute et comment, encore, au-dessus des remarquables services qu'elle rend par la solution amicale de tant de questions particulières et de problèmes délicats, elle constitue une permanente rencontre de la grande famille des nations.

Avec une exquise finesse de sentiment, votre interprète vient de rappeler Nos efforts pour soulager les innombrables et indicibles souffrances, misères et détresses dérivées de la guerre; une fois de plus Nous tenons à manifester Notre profonde reconnaissance envers les nations qui Nous ont prêté leur généreux concours en ces œuvres de chrétienne charité. Il parlait aussi des messages et autres démarches multipliés par Nous en vue de défendre et promouvoir « les grands principes élémentaires de l'ordre moral, les droits de la vérité et de la justice », et il Nous assurait en même temps que, si « Notre voix n'a pas été toujours écoutée, jamais elle ne fut sans un écho profond dans les consciences ». Nous le croyons volontiers et chaque jour Nous en arrivent, des sources les plus variées comme les plus lointaines, de réconfortants témoignages.

En aucune occasion Nous n'avons voulu dire un seul mot qui fût injuste, ni manquer à Notre devoir de réprover toute iniquité, tout acte digne de réprobation, en évitant néanmoins, alors même que les faits l'eussent justifiée, telle ou telle expression qui fût de nature à faire plus de mal que de bien, surtout aux populations innocentes courbées sous la férule de l'oppressur. Nous avons eu la préoccupation constante d'enrayer un conflit si funeste à la pauvre humanité. C'est pour cela, en particulier, que Nous Nous sommes gardé, malgré certaines pressions tendancieuses, de laisser échapper de Nos lèvres ou de Notre plume une seule parole, un seul indice d'approbation ou d'encouragement en faveur de la guerre entreprise contre la Russie en 1941. Assurément, nul ne saurait compter sur Notre silence dès lors que sont en jeu la foi ou les fondements de la civilisation chrétienne. Mais, d'autre part, il n'est aucun peuple à qui Nous ne souhaitions, avec toute la sincérité de Notre âme, de vivre dans la dignité, dans la paix, dans la prospérité à l'intérieur de ses frontières. Ce que Nous avons eu toujours en vue dans toutes les manifestations de Notre pensée et de Notre volonté, c'était de reconduire les peuples du culte de la force au respect du droit et de promouvoir entre tous la paix, paix juste et solide, paix apte à garantir à tous une vie au moins tolérable.

Une telle paix ne sera pas l'œuvre d'un jour; elle coûtera beaucoup de temps, beaucoup de peines. Si l'on Nous demande en quoi les représentations diplomatiques peuvent, indépendamment de leurs fonctions officielles, la favoriser, il Nous semble pouvoir signaler à leur bonne volonté une double sphère d'activité.

La première est d'ordre pratique; elle vise à des réalisations immédiates. Les diplomates ont désormais, la guerre finie, maintes occasions de faciliter dans la mesure du possible les communications et les relations de pays à pays. Or, à présent que des millions d'hommes, honnêtes et laborieux, épient avec une impatience anxieuse le moment de retourner à leurs patries, à leurs familles, dont ils sont séparés peut-être depuis de longues années, que d'autres sont tristement en quête d'une nouvelle patrie pour y vivre une nouvelle vie parmi de nouvelles occupations, quelle œuvre de charité et de paix on accomplit en leur venant en aide!

Dans l'autre sphère, le fruit du travail est à bien plus longue échéance. Souvent le monde diplomatique se trouve en contact avec le monde de la propagande. Mais cette propagande doit se faire une loi sainte et sacrée de la vérité et de l'objectivité. Quelle contribution on apporte à l'œuvre de la pacification universelle, en coopérant, comme savent et peuvent faire d'habiles et généreux diplomates, à un si digne objet!

De leur côté, Nos vénérables frères du Sacré Collège, presque tous pasteurs des âmes dans leurs nations respectives, y porteront, avec l'éclat de la pourpre romaine, la grande lumière de l'Église, une dans son universalité, universelle dans son indivisible unité; ils y porteront, avec la sollicitude de leur dévouement, le cœur maternel de l'Église et sa tendresse pour tous les hommes; ils y porteront le zèle de l'Église à promouvoir la vitalité, la santé, la paix de la société humaine et de chaque patrie sur les bases et selon l'ordre établis par le Créateur, Souverain tout-puissant et Père tout aimant.

C'est lui que, du plus profond de Notre âme, Nous invoquons pour que, vous comblant de ses bénédictions et de ses faveurs, et fécondant de sa grâce votre noble mission, il donne, par son accomplissement, à chacune de vos patries et à la grande famille des peuples et des nations, l'unité, la prospérité, la grande et divine paix.

S. S. PIE XII

ÉCRITS ET DISCOURS

publiés par l'École Sociale Populaire



FEUILLETS DE 4 A 8 PAGES

(2 sous l'exemplaire, 75 sous le cent)

La Mode

La Jeune Fille moderne

Conditions d'une paix juste

Directives aux ouvriers

BROCHURES DE 16 PAGES

(10 sous l'exemplaire)

Encyclique « Sertum Laetitiae »

Allocutions de Noël

La Science, la Foi, la Vision

Aux jeunes mariés — I

La Compagnie de Jésus

L'Action catholique

L'Action catholique féminine

Aux jeunes mariés — II

Directives d'Action catholique

Aux nouveaux époux

BROCHURES DE 32 PAGES

(15 sous l'exemplaire)

La Paix

Encyclique « Summi Pontificatus »

Allocutions et Lettres — I (La Communion des Saints)

Allocutions et Lettres — II (Les bases d'une paix juste)

Allocutions et Lettres — III (L'ordre nouveau)

Allocutions et Lettres — IV (Providence divine)

Allocutions et Lettres — V (Jubilé épiscopal)

Allocutions et Lettres — VI (Les bienfaits du mariage)

Allocutions et Lettres — VII (Message de Noël 1942)

Allocutions et Lettres — VIII (Soucis de l'Eglise)

Allocutions et Lettres — IX (Message au monde entier)

Allocutions et Lettres — X (La Démocratie)

Encyclique « Divino afflante Spiritu » (Études bibliques)

Encyclique « Mystici Corporis » (64 pages)

ENCYCLIQUES COMMENTÉES

Nous avons commencé la publication des remarquables éditions de l'Action Populaire de Paris qui comprennent, outre la traduction française officielle des encycliques, une table analytique ou de nombreuses divisions accompagnées de titres et sous-titres dans le texte, et surtout de précieux commentaires sous forme de notes.

Ont déjà paru:

« CASTI CONNUBII »

sur

Le Mariage chrétien

110 pages, 25 sous

« AD CATHOLICI SACERDOTII »

sur

Le Sacerdoce catholique

120 pages, 35 sous

« QUADRAGESIMO ANNO »

sur

La Restauration sociale

146 pages, 50 sous

« DIVINI REDEMPTORIS »

sur

Le Communisme athée

132 pages, 50 sous

« SUMMI PONTIFICATUS »

sur

La Morale sans-Dieu

127 pages, 50 sous

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

